

# SOLI-MALI

La lettre de l'association SOLI-MALI

SS : 2 rue du Moulin, 85 150 LANDERONDE

Contacts :

B et JP Artaud : 02 51 47 82 72, M et G Burgevin : 02 41 93 05 02, H et JY Coutret : 02 51 34 20 23  
soli-mali@wanadoo.fr www.solimali.org

N° 23 : novembre 2006



## Des vérités bonnes à dire...

*Dernièrement, ma curiosité m'entraîna sur le site internet d'une ONG importante pour laquelle j'ai, par ailleurs, une certaine admiration. Après avoir pris un aperçu des différentes actions de cette association à travers le monde, ma curiosité (toujours elle !) me conduisit sur la page consacrée à la comptabilité.*

*Première constatation : nous ne jouons pas dans le même registre. Alors que le budget de Soli-Mali se situe aux alentours de 37000 €, celui de cette ONG atteint les 3500000 € (financés pour 1/3 par des fonds publics alors que Soli-Mali ne perçoit aucune aide des collectivités).*

*Seconde constatation : le produit des dons effectués à cette ONG représente 25 % de ses ressources, ce qui est inférieur au produit des dons effectués au profit de Soli-Mali qui s'élève à 33 % de ses recettes.*

*Troisième constatation : le produit des actions organisées par cette ONG ou ses partenaires représente 2,64 % de ses ressources. Rien de comparable avec le dynamisme qui anime les Soli-Maliens et tous ceux qui nous soutiennent puisqu'ils nous apportent 58 % de nos recettes !*

*Mais mon étonnement allait être beaucoup plus important encore lorsque je me penchai sur les dépenses de cette ONG. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que le montant des dépenses consacrées à la recherche et au recouvrement des dons s'élève à 41 % du montant de ces mêmes dons, ce qui revient à dire qu'un don de 100 € est amputé de 41 € avant même d'avoir été utilisé. Du coup, le produit réel des dons par rapport aux recettes tombe à 14,26 % (33 % pour Soli-Mali).*

*Autre constatation : le montant des frais de fonctionnement de cette ONG s'élève à 43 % des frais réellement engagés par cette association sur le terrain. Ce chiffre doit être comparé aux 6,1 % de frais dépensés par Soli-Mali pour vous informer et aux 2,1 % consacrés aux autres frais de fonctionnement.*

*Loin de moi l'idée de vouloir comparer le mode de fonctionnement de Soli-Mali à celui d'une grosse ONG ni de vouloir jeter l'opprobre sur les ONG en général (elles accomplissent souvent un travail considérable). En revanche, ce petit exercice de calcul m'a conforté dans l'idée que dans une association à dimensions humaines, la maîtrise des*

*charges est beaucoup plus facile : chacun sait où va son argent.*

*Rappelez vous : sur 100 € versés à Soli-Mali cette année, 92 € ont été dépensés sur le terrain, 6 € ont servi à vous informer et 2 € ont permis à l'association de fonctionner.*

*Tels sont les chiffres que vous retrouvez dans les comptes publiés à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue à Saint Barthélemy d'Anjou le 24 octobre dernier.*

***Nous comptons sur vous pour continuer à nous soutenir !***

*Guy BURGEVIN  
Président de Soli-Mali*



# Assemblée générale

*L'assemblée générale de Soli-Mali qui s'est tenue le 24 octobre dernier à Saint Barthélemy a réuni une bonne centaine de participants. Elle n'a pas failli à sa tradition de grande convivialité et la plupart des Soli-Maliens présents ont partagé ensuite une pique nique au cours duquel les échanges se sont poursuivis dans la bonne humeur.*

*Elle a été l'occasion de mesurer, une fois de plus, le dynamisme de notre association. Les traditionnels rapports moraux du président (cf. extraits ci-dessous) et du trésorier (cf. tableau en pages intérieures), et le vote de renouvellement du 1/3 du CA ont été complétés par deux interventions très appréciées : le compte-rendu du voyage de février dernier par Marylène et celui d'un séjour d'un mois à Bamako par Ophélie (ce dernier fera l'objet d'un article dans notre prochain numéro).*

## **Extraits du rapport moral du Président** (le texte complet est téléchargeable sur le site [www.solimali.org](http://www.solimali.org)).

«[...] Nos lieux d'intervention sont actuellement au nombre de cinq : Bamako, la capitale, Ségué les Pierres, gros village situé dans le Pays Dogon, Wanyakuy, petit village du pays Bobo (non loin de San), Niore du Sahel petite ville proche de la frontière Mauritanienne et Koni, village situé en pleine brousse à 80 km de Bamako. [...]

### **Commençons par Wanyakuy :**

Ce petit village perdu dans la brousse dans le Pays Bobo ne comportait qu'un embryon d'école (une vingtaine d'élèves) lorsque nous l'avons découvert lors de notre premier voyage en 1998. Vous vous souvenez que nous y avons entrepris la construction de trois classes, avec l'aide de la population, puis d'une quatrième l'an dernier (les villageois construisant les murs, Soli-Mali fournissant la toiture, les menuiseries extérieures et l'enduit).

Soli-Mali prend en charge, par ailleurs les 2/3 du salaire de 4 instituteurs et l'achat de fournitures scolaires et, cette année la réfection des tableaux.

L'effectif atteint cette année 164 élèves répartis en 6 niveaux, issus de Wanyakuy et des villages alentour. L'école bénéficie d'une excellente réputation.

Pour l'année à venir, nous sommes sollicités pour la construction d'une cinquième classe. Le conseil d'administration a donné un avis favorable à cette demande mais en l'assortissant d'une condition : que la population s'organise pour prendre en charge une partie de plus en plus importante du fonctionnement de l'école, l'objectif étant d'arriver, à terme, à une prise en charge complète. Le chemin risque d'être long mais le jeu en vaut la chandelle. L'autre demande concerne la construction de latrines : les

participants aux prochains voyages seront chargés d'étudier le bien fondé de cette demande. [...]

### **Koni :**

Ce gros village qui survit grâce à la fabrication, par les femmes, de charbon de bois, nous a étonné par le dynamisme de sa population qui a pris en charge, en totalité, la construction de son école et finance le salaire des instituteurs. Il va sans dire que, lorsque nous avons découvert Koni il y a un an, les conditions d'enseignement étaient particulièrement précaires. En 2005, Soli-Mali a procédé à l'achat du matériel didactique (qui était totalement absent). Cette année, nous avons financé la réfection des sols (qui sont désormais en ciment au lieu de la terre battue), la confection des enduits extérieurs (indispensable sur une construction en banco) et la réparation de la charpente (qui menaçait de s'écrouler sur les élèves...).

Les participants au prochain voyage seront chargés d'étudier les besoins nouveaux (construction d'une nouvelle classe ?).

### **Ségué les Pierres :**

Tous les Soli-Maliens connaissent Ségué qui a été, avec Wanyakuy, notre premier lieu d'intervention. Ce gros village situé à l'extrémité sud de la falaise de Bandiagara, au pays Dogon a bien changé depuis 1998 : l'internat que nous soutenons au niveau de son fonctionnement, a été entièrement reconstruit (grâce à l'aide d'une autre association), l'école s'est métamorphosée (grâce à Soli-Mali), le

village lui-même s'est transformé (nouvelles constructions, création d'un forage par une ONG).

Notre aide s'est poursuivie cette année : aide au fonctionnement, construction de latrines à l'école et installation de l'électricité à l'internat. Les années à venir ne devraient pas nécessiter d'investissements « lourds »

### **Niore du Sahel :**

Situé dans la région la plus pauvre du Mali, à proximité de la frontière avec la Mauritanie, cette petite ville frappe par son dénuement. Le souci majeur est un problème alimentaire puisque 70 % des enfants sont malnutris. On comprend pourquoi la plus grande partie des émigrés Maliens vivant en France proviennent de cette région...

Soli-Mali prend en charge la totalité du fonctionnement du « centre nutritionnel pour enfants malades ». Le principe est simple : les enfants malnutris sont détectés lors des séances de vaccinations au CSCOM, ils sont adressés au centre nutritionnel. Chaque semaine, la maman amène son enfant au centre : il est examiné, on fournit à la maman un complément alimentaire à base de lait et de farine et on apprend à la maman à fabriquer cette farine et à mieux nourrir son enfant.

Cette action ne peut se réaliser que grâce à une longue chaîne de Solidarité : l'entreprise Bonilait-Protéine de Chasseneuil du Poitou



La maison des aides ménagères construite par Soli-Mali à Bamako

(en relation avec un vendéen, Monsieur Vernageau) nous fournit gracieusement une tonne 1/2 de lait en poudre qui est acheminée gratuitement par un transporteur jusqu'à Angers où elle est prise en charge par les services techniques de la ville d'Angers, chargée dans un container qui prend la direction de Saint Nazaire puis de Dakar, par la mer. Là, elle est transportée par le train de Dakar à Bamako où elle est déchargée à la maison du partenariat. Ce sont, enfin les Sœurs de l'Ange Gardien qui se chargent du transport par la route jusqu'à Nioro où le lait arrive après un périple d'environ 3 mois... Inutile de préciser que nous sommes infiniment reconnaissants à tous ces intervenants.

Bien entendu, notre aide se poursuivra cette année encore au centre nutritionnel, géré sur place, par les Pères Blancs.

**Je termine ce tour d'horizon par Bamako** puisqu'au fil des années notre action dans la capitale Malienne a pris une importance de plus en plus grande (ce n'est pas notre trésorier qui me contredira !).

Bamako, pour Soli-Mali est synonyme d'aides ménagères. Mais, attention ! Aide ménagère n'a pas ici le sens que nous lui accordons chez nous. Il désigne là bas celles que les médias ont plus l'habitude d'appeler « les petites bonnes de Bamako ». Ce sont des jeunes filles dont l'âge s'étale de 10 (parfois moins) à 18 ans, qui quittent leurs villages pour venir travailler dans les familles à Bamako, dans des conditions extrêmement pénibles et pour un salaire de misère. Elles commencent leur journée à 5 heures du matin et la terminent le soir vers 21 heures, 365 jours sur 365.

Soli-Mali, relayé sur place par l'association Soli-AM, a créé 3 centres d'accueil, où ces jeunes filles peuvent, après 21 heures, se retrouver pour échanger et participer à des formations d'alphabétisation, de couture, de teinture ou de savonnerie.

Cette action touche plus de 300 filles et est animée par Berthe Bagayoko, salariée de l'association, soutenue par 3 formatrices. Berthe remplit, en outre un véritable travail d'assistante sociale en intervenant auprès des employeurs en cas de conflit et en aidant les aides ménagères en cas de problème.

L'année à venir verra un développement nouveau de notre activité sur Bamako puisque nous venons d'y construire la « **maison des**

**aides ménagères** », grâce au legs de Marie-Louise Darcq. Je rappelle que cette ancienne institutrice dont la vie avait été tournée vers les enfants et l'Afrique avait souhaité que ses biens reviennent à une association s'occupant d'enfants. Grâce à la gentillesse de ses frères et sœurs Soli-Mali a été désignée comme légataire pour un montant de plus de 43 000 €, ce qui nous a permis de réaliser cette opération. La maison servira de « siège social » de Soli-Mali à Bamako, elle sera un lieu d'accueil pour les AM en difficulté, un centre de formation, et hébergera Berthe et sa famille afin d'assurer une permanence et le gardiennage des lieux.

L'équipement de cette maison sera réalisé grâce à un don effectué lors de la sépulture d'une jeune femme, Solène Bouineau, qui travaillait pour l'ONU et était très attachée au Mali où elle avait vécu trois mois.

Dernier volet de notre action à Bamako : c'est le soutien financier que nous apportons à une association malienne, l'APAM, tournée également vers les aides ménagères. Le bilan que nous venons de recevoir montre le dynamisme de cette association et nous incite à poursuivre notre aide. [...]

Mais, me direz-vous, quels sont les moyens dont vous disposez pour réaliser autant de choses ? [...] schématiquement, ils peuvent de classer en trois catégories :

- Vos dons : notre association est soutenue actuellement par plus de 500 familles, ce qui représente un apport financier important et nous donne l'énergie nécessaire pour poursuivre et développer notre action. Sans vous, c'est clair, Soli-Mali n'existerait pas.

- Les actions organisées par les Soli-Maliens : randonnées en Vendée et en Anjou, concerts, mais également des actions individuelles (vente de tableaux, vide greniers, randonnée en tandem, vente de disques, produit de collectes d'anniversaires, animations dans les maisons de retraite, etc....)

- Les actions organisées par nos partenaires, en particulier les écoles dont je me dois de faire la liste : le collège du Sacré Cœur de la Roche sur Yon, l'école Ste Marie de la Gaubretière, les collège et lycée Gabriel Deshayes de St Gildas des Bois, l'école ND du Verger de Cancalle, les enfants catéchisés du secteur de Bouaye, l'école primaire et le collège Jeanne d'Arc de Bourg en Bresse, l'école Ste Marie de Malicorne sur Sarthe, les aumôneries lycéennes de Cholet, l'école St Louis de Château-Gontier, le groupe scolaire du Vieux Cours de Rennes, l'école Ste Thérèse de Saint Marcel dans le Morbihan. J'espère ne pas en avoir oublié ! [...]



Cours d'alphabétisation pour les Aides Ménagères

Mais, pour « sensibiliser les membres de l'association à la culture Malienne », qu'avons-nous fait ?

Plusieurs voyages ont été organisés, un en janvier, un en février et le séjours d'Ophélie en juillet (je rappelle que ces voyages sont totalement à la charge des participants) : l'objectif de ces séjours est, bien entendu, de suivre l'évolution de nos projets sur place mais il permet également à tous les participants de mieux appréhender la réalité Malienne et d'en rendre compte dans notre journal interne, le Soli-Malien.[...] Enfin, depuis cette année, notre site internet [www.solimali.org](http://www.solimali.org) [...] nous permet d'informer d'une manière beaucoup plus large [...]

Voilà, j'arrête là mon bilan et je conclurai en disant simplement que le conseil d'administration a une obsession : faire en sorte que l'argent qui nous est confié serve exclusivement l'intérêt des enfants Maliens, dans le respect de nos engagements, en essayant de vous tenir informés au mieux de ce que nous réalisons. »

## Les entreprises nous aident

Trop souvent, le monde des entreprises est considéré comme un monde fermé à toute forme de solidarité. Nous pouvons témoigner qu'il n'en est rien et tenons à remercier les partenaires de plus en plus nombreux qui soutiennent notre action :

CREDIT AGRICOLE St Barthélemy  
SARL EDITIONS ICEDAP  
THYSSENKRUPP Ascenseurs  
CAISSE D'EPARGNE Angers-Saumur  
EURL Impressions  
ETS JC TAUGOURDEAU  
ETS GAUTIER-YVON  
SARL PHICTAL  
SARL THEODORE  
GUILMAULT POIDS LOURDS  
ALIZES AUTOMOBILES  
CREDIT MUTUEL BEAULIEU  
IDIER Daniel INFORMATIQUE  
SOFMA  
SILOË LIBRAIRIE  
LE FOURNIL DU TALMEUNIER  
8 à HUIT  
CAJEV Paysage-Pépière  
JOUSSEMET Christophe  
PULSAT  
SARL CHOCO DIC  
VOTRE OPTICIEN  
SUPER U

On le sait, la solidarité n'est pas un vain mot pour les comités d'entreprises. Certains n'ont pas hésité à nous aider. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés :

CE BNP PARIBAS  
CE CAISSE D'EPARGNE  
CE CARREFOUR ST SERGE  
CE TKEMF THYSSEN  
CE COTRA

## Conseil d'administration

Conformément aux statuts, le tiers du CA a été renouvelé lors de l'AG du 22/10/06. Le nouveau CA est ainsi constitué :

### Membres fondateurs :

ARTAUD Brigitte et Jean Paul  
BURGEVIN Martine et Guy  
COUTRET Hélène et Jean-Yves

### Membres élus :

BLIN Ghyslaine  
BOURCIER Camille  
BOUYER Mari-Thérèse  
CANTIN Manuella  
CATELAND Armelle  
CERSON Hélène  
CHUCHE Bernard  
CHUCHE Jean-Noël  
CONAN Odile  
HAMON René  
MALLARD Claudie  
MARTIN Alain

## Nous ne t'oublierons pas, Solène...

Elle était jeune, elle était belle, elle était généreuse et engagée. Sa vie était tournée vers les autres. Son avenir semblait lui sourire. Le destin en a décidé autrement, puisqu'en ce jour du 17/01/05, à l'âge de 27 ans, **Solène Bouineau** a brutalement quitté les siens et ceux qu'elle aimait. Ceux qui l'avaient connue ont décidé de faire un don au profit d'une association humanitaire. C'est **Soli-Mali** qui a été choisie.



Sa sœur Gaëlle témoigne...

« Née à Dourdan le 27 septembre 1977, ma sœur Solène s'est toujours battue pour le bien, elle luttait contre l'intolérance l'injustice, le racisme et pour l'écologie (combien de fois elle me disait de trier les déchets !!). Elle voulait que soient respectés les droits de l'homme, elle se battait pour ça, elle le faisait d'une manière discrète mais très déterminée. Elle aimait les êtres humains et leur faisait confiance, elle donnait sans compter. Les personnes qui l'ont rencontrée, même une heure, se souviennent d'elle. Elle n'avait pas de préjugés et savait reconnaître les talents de chacun ; elle les aimait tout simplement. Solène aimait beaucoup rire, était toujours d'humeur optimiste. Elle trouvait toujours les mots qui me reconfortaient : même si c'était elle la plus jeune, c'était elle l'aînée. Son parcours témoigne de son engagement :

-En Août 1998 elle part au Népal pour le projet d'améliorer les foyers et leurs conditions sanitaires dans la ville de Dubachur, pour l'Association Solidarité France-Népal.

-1998/1999 : elle passe sa maîtrise de Géographie humaine à la Sorbonne

-De janvier à mars 1999, elle part au Mali pour l'Action Mopti (Mali) pendant 3 mois pour réaliser une étude sur deux quartiers non-lotis (Kakolodaga et Djennédaga).

-1999/2000 : passe son DEA d'études africaines

-Juin à septembre 2001 : Travaille pour le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

-2000/2001 : passe son DESS en pratiques sociales du développement

-Mars à octobre 2002 : travaille pour l'ONU dans la section des ONG à New York

-Mars à avril 2003 : travaille pour une ONG « The Synergos Institute » à New York,

-En Juin 2003 : travaille pour la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme. Elle fait un rapport sur le thème des droits de la personne aux Nations Unies, ainsi que des publications d'articles sur les droits de la personne aux Etats-Unis pour le magazine de la LICRA.

On le voit bien, dans toutes ses actions, elle voulait changer les choses dans ce monde, et elle l'a fait !!

Solène part au Mali pendant 3 mois : ce pays la touche énormément. Elle parlait beaucoup de l'Afrique.

Elle y rencontre son ami et part s'installer à New York où elle décèdera brutalement le 17 janvier 2005.

Solène nous a quittés précipitamment et, bien sûr, beaucoup trop tôt, à 27 ans.

Nous voulons perpétuer son souvenir à travers votre action et ainsi soutenir votre association. J'ai choisi aussi votre association car elle me rappelle le nom de ma sœur : on l'appelait « Sol », « Sola », voir « Luciole »

Cet argent est celui de toutes les personnes venues en France à la cérémonie.

Ce don est l'élan de générosité de ceux qui l'aimaient et qui souhaitaient lui rendre un dernier hommage.

Toute sa vie elle a lutté pour le bien et j'espère que ce combat continuera longtemps en son nom. »

Le don, d'un montant de 2100 €, sera affecté en totalité à l'équipement de la maison des aides ménagères à Bamako où une plaque à la mémoire de Solène sera apposée, lors de son inauguration. Ainsi se prolongera son combat généreux, mais malheureusement trop court, contre toutes formes d'injustice.

C'est promis, nous ne t'oublierons pas « Sol », nous veillerons à ce que la « Luciole » ne s'éteigne pas...

# NOS COMPTES (du 01/10/05 au 30/09/06)

## Nos recettes :

Elles se répartissent schématiquement ainsi :

- 1/3 est assuré par les dons,
- 1/3 provient des actions organisées dans les écoles,
- 1/3 est constitué par les actions de solidarité, le produit des manifestations et diverses autres ressources.

Cette répartition montre à quel point le dynamisme de nos partenaires (en particulier les écoles) et des bénévoles de Soli-Mali est nécessaire pour que nous puissions poursuivre nos actions sur le terrain. Par ailleurs, vos dons représentent 1/3 de nos ressources, ce qui est exceptionnel pour une association caritative ; ils sont, de plus, le moteur qui nous pousse en avant : sans votre soutien, notre énergie ne risquerait-elle pas de s'éteindre rapidement ?

<b>Dons :</b>	<b>12 277,00 €</b>
<b>Actions de solidarité :</b>	<b>3 201,80 €</b>
<b>Actions dans les écoles :</b>	<b>13 695,16 €</b>
<b>Manifestations :</b>	<b>4 628,08 €</b>
Rando Anjou 2005	2 955,54 €
Rando Vendée 2005 (reste)	100,00 €
Rando Vendée 2006	1 572,54 €
<b>Divers :</b>	<b>3 250,17 €</b>
Produits financiers	1 176,37 €
Cotisations	1 111,00 €
Vente d'objets du Mali	648,30 €
Vente cartes postales	314,50 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>37 052,21 €</b>

## Nos dépenses :

Les fonds consacrés à nos missions sociales (actions sur le terrain) représentent 91,8 % de nos dépenses totales. Les autres dépenses sont constituées par l'impression et la diffusion de notre revue « Le Soli-Malien » (6,1 %) qui vous permet d'être tenus informés des actions que nous menons, et les frais de fonctionnement de l'association (2,1%).

Ces chiffres parlent d'eux même : connaissez-vous beaucoup d'associations dont plus de 90 % des dépenses sont représentées par les actions sur le terrain et qui « tournent » avec si peu de frais de fonctionnement ?

<b>Missions sociales :</b>	<b>33 649,79 €</b>
Bamako	12 327,93 €
Nioro	3 000,00 €
Koni	8 308,65 €
Ségué	6 362,04 €
Wanyakuy	3 651,17 €
<b>Revue "Soli-Malien" :</b>	<b>2 242,75 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>747,85 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>36 640,39 €</b>

<b>RESULTAT :</b>	
<b>(recettes - dépenses)</b>	<b>411,82 €</b>

## Cette année, une opération exceptionnelle :

L'année 2006 aura donné lieu, pour Soli-Mali, à une opération exceptionnelle : la **construction de la Maison des Aides Ménagères à Bamako**.

Cette opération n'a pu être possible que grâce à une donation, celle de Marie-Louise Darcq, pour un montant de 43 157 €. Elle a volontairement été comptabilisée à part, afin de ne pas perturber la lisibilité de nos comptes.

<b>Legs Marie-Louise Darcq :</b>	<b>43 157,77 €</b>
<b>Achat + travaux de construction :</b>	<b>43 040,98 €</b>
<b>Solde :</b>	<b>116,79 €</b>

## Où va votre argent ?

**Retenez bien ceci : lorsque vous donnez 100 € à Soli-Mali, 92 € sont dépensés dans nos actions sur le terrain, 6 € servent à vous informer et 2 € permettent à l'association de fonctionner.**

Un rendez-vous à ne pas manquer :

## Concert

### Orgues, trombone, chorale

Le 27 JANVIER 2007 à 20 heures 30

à la chapelle du Bon Pasteur

entrées : rue Marie-Euphrasie Pelletier et rue Brault, ANGERS

Renseignements 02 41 32 21 02

Orgues : Louis Rimbault  
Michel Perchereau  
Trombone : Michel Bardon  
Chorale : La Gabarre

**12 œuvres:**  
Orgues seules  
Trombone et Orgues  
Orgues et Chorale  
Final : Trombone, Orgues et Chorale

Entrée simple : 5 €  
Entrée « solidaire » : 10 €

**Au profit de Soli-Mali**

Je marche, tu marches, nous marchons...

### Randonnée solidaire en Vendée le 24/09/06

Les organisateurs ont eu très peur : la veille, des trombes d'eau s'étaient abattues sur la Roche sur Yon laissant présager un véritable déluge pour la rando. Et bien non ! Le soleil était de la partie et les marcheurs se sont déplacés, nombreux, pour soutenir notre action. Une bonne part d'entre eux sont restés à la pasta partie qui suivait. Bilan : une ambiance très conviviale et 1500 € de bénéfice net pour Soli-Mali.

### Randonnée solidaire en Anjou le 09/11/06

520 : tel fut le nombre de marcheurs à la randonnée solidaire organisée à Saint Jean de Mauvrets (aux portes d'Angers), par Soli-Mali et la section VTT de l'ASCSB : un succès sans précédent qui a permis à l'association de réaliser un bénéfice net de 5200 € !

Mais, au delà de ces chiffres exceptionnels, ce qui a frappé les participants, c'est l'ambiance particulièrement chaleureuse qui a animé cette journée. Tous (randonneurs et animateurs) se sont donnés rendez-vous pour la prochaine, déjà programmée pour le premier dimanche de novembre 2007...



### Voyage au Mali

Brigitte et Jean-Paul Artaud ainsi que Claudie et Thierry Mallard reviennent d'un voyage passionnant qui les a conduit à Bamako, Koni et Ségué les Pierres. Ils nous en rapportent des émotions fortes qu'ils nous feront partager dans notre prochain numéro du Soli-Malien. Ils nous confieront, également leurs réflexions par rapport à nos actions dans ces lieux.

### Ophélie

Ophélie Mercier est une jeune fille de 17 ans, qui a souhaité partager le quotidien des aides ménagères. Elle a vécu à Bamako pendant un mois et rencontré de nombreuses jeunes filles Maliennes. Elle les a accompagnées sur leur lieu de travail et également dans leur village natal. Expérience très riche qu'elle nous fera partager dans le prochain numéro du Soli-Malien.

## Important !

Si vous souhaitez bénéficier des **avantages fiscaux** consentis par l'administration pour les dons aux associations, n'oubliez pas d'adresser vos dons à Soli-Mali **avant le 31 décembre 2005.**

Vous bénéficierez ainsi d'un **abattement d'un montant de 60 %** du montant de votre don, sur les impôts payés en 2006 (calculés sur les revenus de 2005).

A titre d'exemple, si vous versez une aide de 100 €, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de 60 €.

Tout se passera donc pour vous comme si vous n'aviez versé qu'une somme de 40 €.

Alors, ne vous retenez pas, même l'administration récompense la générosité !

### Appel de cotisation

Dans cet envoi, en plus du Soli-Malien, vous trouverez notre traditionnel appel de cotisation. Et oui, comme chaque année nous vous sollicitons !

A la lecture des comptes publiés lors de notre assemblée générale, vous avez pu constater que vos dons représentent une part importante (33 %) et indispensable de nos recettes. Sans votre générosité, nous ne pourrions mener à bien nos actions auprès des enfants Maliens.

**Une fois de plus, nous comptons sur vous...  
MERCI !**